



Communiqué de presse – 6 novembre 2025

Le 4^e degré soins infirmiers reconnu par l'Europe, supprimé par le MR et Les Engagés !

Ce vendredi 7 novembre, la ministre Glatigny remettra le prix européen de l'enseignement innovant à un établissement organisant le brevet infirmier. Comble de l'ironie ou du mépris, le gouvernement MR/Les Engagés s'apprête à supprimer le brevet sous le prétexte fallacieux de directives européennes ! Cette décision incompréhensible est une nouvelle attaque contre l'enseignement qualifiant et constitue une menace directe pour les soins de santé.

Dans un contexte de pénurie dans les soins infirmiers et dans l'enseignement, la ministre Glatigny a annoncé sa décision de supprimer le 4^e degré qualifiant soins infirmiers et le brevet d'infirmier / infirmière qu'il délivre, dès la rentrée prochaine. Cette suppression va entraîner de nombreuses pertes d'emploi pour les enseignant·e·s (voire même la fermeture de certaines écoles) et limiter le nombre de nouveaux et nouvelles diplômé·e·s qui pourront pratiquer l'art infirmier dans les hôpitaux et les maisons de repos.

Le gouvernement choisit donc à nouveau de détruire au lieu de construire. Il bloque l'accès, pour des étudiant·e·s motivé·e·s, à des études de qualité dans un métier indispensable, à haute valeur sociétale et en pénurie sévère. Comment les ministres Glatigny, Degryse et Coppieters peuvent-ils montrer autant de mépris aux membres du personnel de ces écoles et à leurs étudiant·e·s ?

Ce vendredi 7 novembre, au Palais des Académies, la ministre Glatigny remettra à un établissement du 4^e degré le prix de l'enseignement innovant dans le cadre de la Cérémonie des Etoiles européennes. Or, parmi les raisons qui « justifient » cette suppression aux yeux du gouvernement, l'Europe ! Pourtant, nous maintenons que la mise en conformité du brevet aux exigences européennes est possible.

Par ailleurs, le remplacement du brevet par la nouvelle formation d'assistant en soins infirmiers, exclusivement organisée dans l'enseignement pour adultes dès 26-27, aura des conséquences non négligeables sur l'emploi, sur le parcours des étudiant·e·s et sur la qualité des soins. Sur le terrain, dans un contexte de pénurie aiguë, ces nouveaux « assistants » seront inévitablement amenés à remplacer des infirmiers diplômés, mais avec moins de formation, moins de reconnaissance et moins d'autonomie.

Maintenir le brevet d'infirmier/infirmière responsable de soins généraux organisé dans l'enseignement qualifiant est donc une nécessité ! Nous appelons les Ministres à revoir immédiatement leur décision, sous peine de précipiter la pénurie et de complexifier l'offre de soins.

Pour le front commun syndical de l'enseignement,

**Luc
TOUSSAINT**
CGSP-Enseignement

**Adrien
ROSMAN**
SETCa-SEL

**Roland
LAHAYE**
CSC-Enseignement

**Masanka
TSHIMANGA**
SLFP-Enseignement

**Jean-Claude
LEMAÎTRE**
APPEL